

ici. Chacun de nous a une fonction à remplir, et c'est peut-être la meilleure méthode d'arriver à nos fins.

Si j'ai compris le discours du ministre, il faut augmenter notre productivité. Pourtant, il nous dit que nous devons imposer nos entreprises commerciales de façon qu'elles n'aient pas autant d'argent à dépenser. Je me demande comment nous pourrions augmenter notre productivité sans dépenser d'argent, lorsque le compte capital doit avoir précédence sur la production. A cet égard, nous reculons. Je ne sais ce que pense véritablement le ministre mais je suppose qu'avant la fin du débat, certains de ses collègues auront précisé sa pensée.

Une observation faite par le ministre dans son exposé m'a frappé comme étant très pertinente à la question à l'étude. Il a parlé de la question des emprunts pour les services sociaux. A mon sens, rien ne peut être plus néfaste à un pays ou à une province que d'emprunter pour les services sociaux.

J'aimerais citer une autre déclaration qui m'a fort intéressé. Elle figure à la page 3379 du hansard du 29 mars 1966:

Mais à la longue, puisque le monde entier est avide de capitaux, nous ne pouvons pas supposer que le Canada pourra toujours, comme par le passé, importer des capitaux aussi considérables.

J'arrive maintenant au point qui m'intéresse. Pourquoi le monde entier a-t-il soif de capitaux? Il a ses propres ressources. Nous avons les moyens de créer de l'argent. J'ai fait signer au compte rendu comment les États-Unis créent de l'argent. Il n'est pas nécessaire de dire au ministre des Finances comment les banques créent de l'argent ou comment la Banque du Canada crée de l'argent, parce qu'il en est déjà au courant. Pourquoi devrions-nous permettre à des pays étrangers possédant leurs propres systèmes bancaires de venir convertir nos ressources en argent afin qu'ils puissent percevoir des intérêts et des dividendes produits par leurs investissements alors que nous avons ici, au Canada, la possibilité de créer nous-mêmes de l'argent. Il n'est pas conforme au bon sens de permettre à des sociétés étrangères de créer de l'argent à partir de nos propres ressources.

En guise d'illustration, j'avais l'habitude de dessiner sur un tableau une souche d'arbre, une usine et des gens, puis j'en expliquais la signification. Quand les spectateurs me demandaient de quoi il retournait je disais «Les personnes représentent le peuple canadien. Voici les ressources qui lui permettront de construire une usine». Puis, on me demandait à quoi servait la souche et je disais: «C'est là que l'investisseur étranger s'assied. Quand nous finissons d'exploiter nos ressources et de

construire une usine, il en devient le propriétaire». C'était une illustration de notre incompétence dans l'administration de nos finances.

Je ne vois pas pourquoi les institutions financières étrangères s'enrichiraient à même nos propres avoirs. Elles ne prêteront pas de fonds sans garantie. Je reviendrai bientôt à la déclaration du ministre à cet égard.

Une autre chose m'étonne dans l'attitude du ministre. Il estime qu'on peut avoir des consommateurs sans mettre de l'argent entre les mains des gens. Je ne suis pas ce raisonnement. Il me semble que pour avoir un marché intérieur, il faut des gens qui peuvent acheter les marchandises offertes. Le ministre devrait examiner les possibilités qui existent par rapport à la politique de restriction du crédit et par rapport aux sociétés de finances au pays. Qu'il s'adresse à n'importe quelle banque et je suis certain qu'il constatera qu'une politique de restriction de crédit existe et que, par conséquent, il est impossible d'emprunter de l'argent, peu importe sa situation financière.

Toutefois, quand les sociétés de finances savent que la restriction du crédit s'en vient, elles s'adressent aux banques à charte pour faire augmenter leur ouverture de crédit autant que possible. Ensuite, quand cette politique entre en vigueur, elles obtiennent des banques le crédit que vous et moi ne pouvons obtenir.

Si la banque refuse de vous prêter un cent aujourd'hui, adressez-vous à une société de finances et vous obtiendrez de l'argent à un taux d'intérêt de 24 p. 100. La compagnie de finances a de l'argent grâce à son ouverture de crédit à la banque. Vous et moi aurions dû obtenir cet argent en premier lieu. Voilà la situation exacte.

• (3.40 p.m.)

Je voudrais parler de la politique de resserrement du crédit et de ses effets sur les exportations et les importations.

Il me semble qu'une politique de resserrement du crédit générale fera surtout du tort aux producteurs de denrées essentielles du pays. En général, ces gens sont toujours à la limite de leurs facilités de crédit. Que l'on impose la moindre restriction, et ils sont paralysés. Quels sont les principaux exportateurs du pays? Ce sont les producteurs primaires. Le ministre se lamente pour qu'on exporte davantage, mais il inflige à tout le pays une politique de resserrement du crédit qui touche le plus nos producteurs primaires. Voilà une contradiction de plus dans ce budget.